



Annecy le 4 Juillet 2017,

Monsieur le Président,

Vous présidez aujourd'hui sans doute la dernière CTM du LEMAN.

C'est la fin d'une époque « d'opulence » où les instances représentatives paritaires se trouvaient au plus près du parc immobilier et des locataires, où les représentants du personnel disposaient de 6 sièges et où les suppléants pouvaient siéger aux côtés des titulaires. Or depuis 2 ans l'EPA Masse s'est engagée dans une politique d'hyper-concentration des structures avec des périmètres géographiques élargis et une diminution corrélative du champ d'intervention des élus.

Après la CTM de Chambéry en 2013, la CTM du LEMAN fait aujourd'hui les frais de ce resserrement puisqu'elle fusionne avec Lyon.

Nous ne pouvons pas nous taire et ne pas dénoncer les conditions rocambolesques de cette fusion. L'inspection des services, à l'origine de cette réforme territoriale, avait préconisé le maintien d'une CTM au LEMAN qui absorbait la CTM de Lyon en mettant en avant un critère objectif qui était l'importance du parc domanial du LEMAN. Cette position rationnelle avait été présentée par le service central et validée par les élus nationaux lors de la commission préparatoire au conseil d'administration d'octobre 2016.

C'était sans compter les manigances de la présidente de la CTM de Lyon, venue exiger de la DG par d'obscures tractations qu'on lui rende ce qui lui avait été retiré.

C'était sans compter la mal honnêteté intellectuelle d'un directeur de l'EPA qui a trahi la confiance des représentants en modifiant, unilatéralement sans information préalable, le contenu du vote lors du conseil d'administration, bafouant les règles élémentaires de la transparence nécessaire à tout dialogue social.

Et c'est sans compter un nouveau président du Conseil d'Administration, Directeur Général des Douanes qui tout comme son prédécesseur couvre ces dérives.

Cette hyper-concentration déjà mise en place dans l'organisation douanière se révèle aujourd'hui un échec. Échec quant à la prise en compte des réalités locales et échec sur la qualité du dialogue social.

Elle ne fera qu'accroître le travail et les déplacements du service gestionnaire, rendre plus difficile la relation aux locataires, et complexifier la connaissance des dossiers pour les représentants trimbalés par le projet d'itinérance de la présidente.

Ces perspectives ne nous poussent guère à l'optimisme, d'autant qu'un nouveau pas vient d'être franchi dans la fragilisation de la situation de l'EPA Masse par l'annonce brutale du DG du déménagement du service central de l'EPA Masse hors des locaux de la Direction Générale. En effet le DG a annoncé le projet d'installer le SC au sein d'un immeuble regroupant des services inter directionnels de Bercy tels que l'EPAF et l'ALPAF. Bref un EPA Masse qui s'éloigne physiquement de la Douane et des Douaniers

Premier jalon d'une disparition/fusion (?) dont les contours commencent à se dessiner malgré le prêchi-prêcha volontariste de nos décideurs, qui jurent la main sur le cœur, vouloir sauver l'Institution.